

PRÉFET DE L'ALLIER

Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales Moulins, le 9 JAN, 2015

Bureau du Conseil et du Contrôle budgétaire Dotations de l'Etat, Intercommunalité

Affaire suivie par : Yousef TAOUFIK Téléphone : 04 70 48 33 70 Télécopie : 04 70 48 31 16

yousef.taoufik@allier.gouv.fr

Circulaire nº 5 / 2015

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département Mesdames et Messieurs les Présidents des EPCI Monsieur le Président du Conseil Général

Messieurs les sous-préfets de Montluçon et de Vichy (en communication)

Objet:

Acomptes mensuels de dotation globale de fonctionnement

Versements des acomptes de DGF 2015

Dates de versement

Pour faciliter la gestion de leur trésorerie par les collectivités territoriales et les établissements publics locaux, le Ministère de l'Intérieur a décidé de verser la plupart des dotations de l'Etat à des dates fixes ou à des dates connues à l'avance.

Dans cet objectif, j'ordonnerai le paiement des acomptes de DGF pour les quatres premiers mois de 2015, de façon à ce que ces acomptes soient versés sur les comptes des collectivités, le 26 janvier au plus tard pour la première mensualité et le 20 du mois pour les acomptes des mois de février à avril.

Les acomptes de DGF de janvier, février, mars et avril 2015 seront calculés en divisant par 12 les dotations versées en 2014. Ils concernent :

- la dotation forfaitaire des communes,
- la dotation d'intercommunalité des EPCI à fiscalité propre,
- la dotation de compensation des EPCI,
- la DGF du département (dotation forfaitaire, dotation de compensation, dotation de fonctionnement minimale).

Les acomptes qui seront versés à compter du mois de mai seront calculés sur la base des attributions de DGF 2015 qui devraient être connues à ce moment là, déduction faite des acomptes versés au titre de janvier, février, mars et avril.

Je vous en tiendrai informés lorsque je procéderai à la notification des attributions de DGF 2015.

Le Préfet, Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général,

David-Anthony DELAVOËT